



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 6 avril 2017

DÉLIBÉRATION

N° 44 - 06.04.2017

En exercice....26
Présents.....22
Votants.....25
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
6. FINANCES
BUDGET ANNEXE ECOTAXE
Compte de gestion 2016

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
Le 6 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Vauban, place de la République à Saint-Martin de Ré, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleine M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Pierre GAILLARD (donne pouvoir à Mme Marlyse PALITO), Mme Catherine JACOB, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DECHELETTE), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Frédéric GUERLAIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20170406-D201744-DE
Reçu le 11/04/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 6 avril 2017

DÉLIBÉRATION

N° 44 - 06.04.2017

En exercice....26
Présents22
Votants25
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 6. FINANCES BUDGET ANNEXE ECOTAXE Compte de gestion 2016

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable depuis le 1^{er} janvier 1999,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 27 mars 2017,

Considérant que l'instruction M14 définit le compte de gestion du Comptable comme étant l'ensemble des documents de synthèse de la comptabilité générale, tels que défini par le plan comptable de 1982,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations de dépenses et de recettes,

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif, ce dernier constituant l'arrêté définitif des comptes,

Considérant que le Comptable Public de Saint Martin de Ré a transmis le compte de gestion 2016 du budget annexe Ecotaxe le 1^{er} février 2017,

Considérant que le compte de gestion 2016 du budget annexe Ecotaxe est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,

La synthèse des réalisations de l'exercice 2016 du Comptable Public figure dans l'annexe jointe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'arrêter le compte de gestion 2016 du budget annexe Ecotaxe du Comptable Public de Saint Martin de Ré,
- déclarer que le compte de gestion 2016 du budget annexe Ecotaxe dressé par le Comptable Public de Saint Martin de Ré et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Affichée le : **11 avril 2017**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20170406-D201744-DE
Reçu le 11/04/2017

42200 - ECOTAXE CDC ILE DE RE -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	792 966,92	4 433 721,99	5 226 688,91
Titres de recettes émis (b)	85 174,50	5 399 040,99	5 484 215,49
Réductions de titres (c)	0,00	1 113 062,40	1 113 062,40
Recettes nettes (d = b - c)	85 174,50	4 285 978,59	4 371 153,09
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	792 966,92	4 433 721,99	5 226 688,91
Mandats émis (f)	154 186,36	3 606 918,34	3 761 104,70
Annulations de mandats (g)	0,00	1 174 520,86	1 174 520,86
Dépenses nettes (h = f - g)	154 186,36	2 432 397,48	2 586 583,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 853 581,11	1 784 569,25
(h - d) Déficit	69 011,86		

AR PREFECTURE

017-241700459-20170406-D2017443E
Reçu le 11/04/2017

42200 - ECOTAXE CDC ILE DE RE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ECOTAXE CDC ILE DE RE -					
Investissement	490 797,92	0,00	-69 011,86	0,00	421 786,06
Fonctionnement	1 070 895,99	0,00	1 853 581,11	0,00	2 924 477,10
Sous-Total	1 561 693,91	0,00	1 784 569,25	0,00	3 346 263,16
TOTAL II	1 561 693,91	0,00	1 784 569,25	0,00	3 346 263,16
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 561 693,91	0,00	1 784 569,25	0,00	3 346 263,16

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201744-DE
Reçu le 11/04/2016